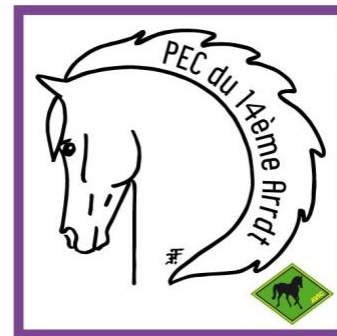


Amicale PEC du 14^e arrondissement

c/o K.Richiger, Rue du Closel 15, 1186 Essertines/Rolle

pistesequestres14@sefanet.ch



Le saviez-vous ?

Les parcours équestres en forêt constituent une dérogation à bien plaisir à la législation forestière.

En effet, selon la loi, « Le cyclisme, la circulation d'autres véhicules et l'équitation sont interdits en forêt en dehors des routes et des chemins carrossables ».

C'est pourquoi des parcours équestres ont été balisés par le losange vert «AVIC » et seuls ces chemins doivent être empruntés par les chevaux.

Notre Amicale a été créée en 2013 sur la demande précise des autorités forestières. 7 sociétés similaires à la nôtre existent dans le canton, chapeautées par l'AVIC qui représente depuis 1992 les cavaliers au niveau cantonal. L'objectif est de :

- *Prendre des initiatives pour garantir une vraie et durable représentation des cavaliers auprès des Autorités*
- *Sensibiliser les cavaliers et attelers au respect de la forêt et de la campagne*
- *conserver, améliorer, voire agrandir le réseau de parcours équestres*
- *repérer les itinéraires équestres raccordant les diverses régions*

Par votre cotisation annuelle de CHF 50.-, vous deviendrez également membre de l'AVIC. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.chevaud.ch ainsi que le formulaire d'adhésion.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre notre Présidente Kay Richiger au 079 319 59 34 ou notre secrétaire Nathalie Bussard au 079 442 96 80.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi nos membres et de vous rencontrer en forêt.

Amicale PEC du 14^e arrondissement